

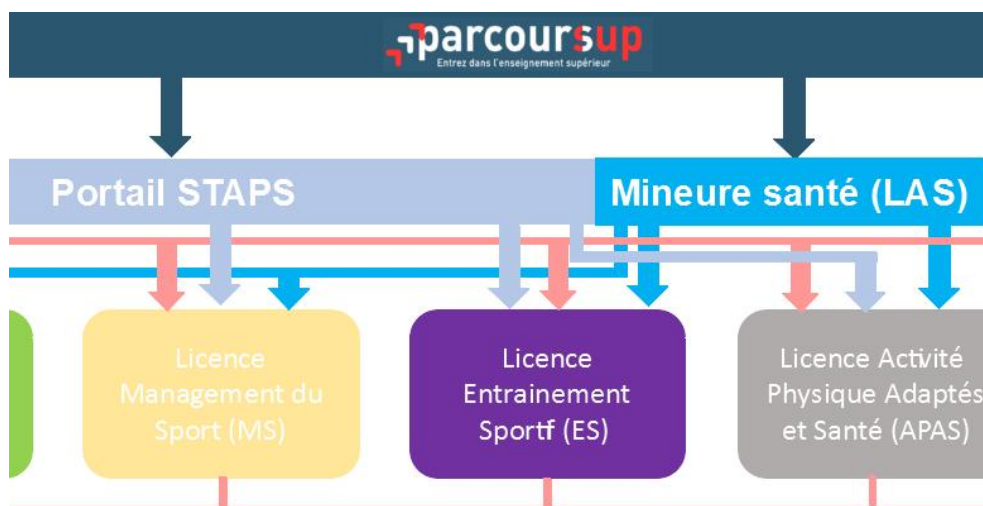
Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS Parcours Management du sport



Présentation

- Accessible en formation continue
- L3 Accessibles en alternance

La Licence STAPS s'appuie sur un portail commun en L1 qui permet aux étudiants de découvrir les différents domaines des métiers du sport. Dès la L2, les étudiants devront se spécialiser et choisir une des 4 mentions de licence possible à l'UPVD (EM, MS, ES, APAS) qu'ils suivront jusqu'en L3.



Témoignage de Marc Peytavi Betriu, diplômé d'une Licence STAPS

Enjeux

Le titulaire de la mention ou spécialité « Entraînement sportif » de la licence a vocation à encadrer en autonomie ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur, selon le niveau concerné, différents publics, à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel. Ce métier s'organise autour de trois grands types d'activités :

1. Il conçoit des programmes d'entraînement à partir du diagnostic qu'il opère
2. Il conduit les séances d'entraînement
3. Il communique et participe à la protection des sportifs

Organisation de la formation

L'UFR STAPS de Font Romeu, Université de Perpignan Via Domitia propose 4 mentions de licence (Education et motricité, Activités physiques adaptées et santé, management du sport et entraînement sportif). Dans le plan quadriennal précédent, ces 4 mêmes mentions existaient sous forme de 4 parcours.

Durée

3 ans

Volume horaire

1636h (dont 35% de travaux pratiques)

Stages, stages à l'étranger

Stage de 50h en L2 et de 1 mois en L3

Lieu(x) de la formation

- Font-Romeu

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac

Stage(s)

Non

Rythme

- En alternance
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation

Renseignements

Site du STAPS

Responsable pédagogique

Elodie VARRAINE
Président de jury mention
Management du sport

Administration

UFR STAPS - scolarité
Tatiana PARY
staps-f@univ-perp.fr
04 68 30 01 51

Service des études, de la vie étudiante, de l'orientation et de l'appui au handicap (SEVEOH/ BAI0) :

04 68 66 20 42
baio@univ-perp.fr

<https://www.parcoursup.fr/>

Langues enseignées

Anglais ou espagnol

Volume des enseignements en langue étrangère : 72h

Cursus à l'étranger

L'UPVD est une université pluridisciplinaire à forte ouverture internationale et en particulier transfrontalière. Elle a développé plus d'une centaine d'accords de coopération internationale avec une trentaine de pays et 179 accords Erasmus+. Elle compte une formation labellisée Erasmus Mundus. A travers son Service des Relations Internationales (SRI), elle offre la possibilité à tous ses étudiants et à son personnel de participer aux grands programmes européens et internationaux.

Les échanges suivants ont été réalisés avec :

ERASMUS+ : Université de Louvain (Belgique), Institut Nacional d'Educacio Fisica de Catalunya (Espagne), University of the West Scotland (Ecosse), Universidad de Zaragoza (Espagne),

Autres accords internationaux

Universidad Autonoma de baja California (Mexique),
Le Programme québécois d'échanges étudiants (PQÉÉ) du BCI
Université de Lausanne (Suisse)

L'Université de Perpignan Via Domitia offre la possibilité d'effectuer une période d'études ou de stage à l'étranger dans le cadre de la formation pendant un à deux semestres. Cette période est reconnue comme partie intégrante du cursus pour l'obtention du diplôme.

<https://www.univ-perp.fr/fr/partir-etudier-a-letranger>

Projets tutorés

Les étudiants suivent un stage en binôme sous la tutelle d'un enseignant (établissement EPLE sous contrat d'état, collège ou lycée). Éventuellement en école élémentaire si l'étudiant souhaite s'orienter vers le concours du CRPE. Ce stage en immersion avec une (ou plusieurs) classe pour un volume horaire de 50h et le suivi de 2 cycles complets d'apprentissage dans 2 APSA de champs différents devant permettre aux étudiants de se confronter aux exigences réelles de la discipline EPS. L'objectif principal pour l'étudiant étant de se conforter dans le choix de carrière.

Modalités de contrôle des connaissances

La charte des examens peut être consultée sur le site de l'UPVD. Les modalités de contrôle de connaissances (proportion du contrôle continu, coefficient,..) sont votées par les conseils centraux ; ces modalités sont affichées dans les centres d'examen.

Nombre de crédits ECTS

180 ects

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Niveau

Être titulaire du baccalauréat

Être titulaire du Diplôme d'Accès d'Entrée à l'Université (DAEU)

Tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique

Modalités d'admission

L'ensemble des dossiers sera ordonné au regard de l'adéquation entre le projet d'études du candidat, ses acquis et les 4 domaines de compétences attendues, complétés par la fiche Avenir.

LES ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION POUR ÉTUDIER LES VOEUX

La fiche Avenir : éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement (30 points)

Les quatre domaines de compétences attendues en STAPS sont :

Domaine des compétences scientifiques (30 points)

Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points)

Domaine des compétences sportives (30 points)

Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives (30 points)

Compte tenu des capacités d'accueil de chaque établissement STAPS, la plateforme parcoursup fait automatiquement parvenir une réponse « En attente » aux candidats ordonnés au-delà de la limite des capacités d'accueil.

Pour les étudiants réorientés ou en reprise d'études seuls les 4 domaines de compétences seront évalués

- **Admission en L1 via la plateforme Parcoursup**

Admission en L2 et L3 à l'appréciation de la commission pédagogique

- E-candidat
- Guide d'utilisation d'E-candidat
- Installer acrobat reader
- Maquettes avec modalités de contrôle des connaissances

Et après ?

Poursuites d'études

Inscription en Master dans la discipline concernée **après avis de la commission pédagogique** :

- Inscription en Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation
- Accès dans certaines écoles sur dossier ou concours

Accompagnement À la réussite

Cellule des Étudiants à Besoins Pédagogiques Particuliers (EBPP)

La cellule des Étudiants à Besoins Pédagogiques Particuliers (EBPP) accompagne les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les artistes de talent, et tout autre public à besoins pédagogiques spécifiques.

Ces étudiants peuvent ainsi bénéficier d'accompagnements personnalisés adaptés à leurs besoins leur permettant de réussir leurs études.

<https://www.univ-perp.fr/fr/etudiants-a-besoins-pedagogiques-particuliers>

Programme

Téléchargez les maquettes pour connaître le détail des semestres

Attention toutes les disciplines ne sont pas ouvertes chaque année, rapprochez vous du STAPS pour plus de renseignements



Licence 1 Portail STAPS (Option santé)

Licence 2

Licence 3



UPVD

**UFR Sciences et
Techniques des Activités
Physiques et Sportives**
7, av. Pierre de Coubertin
66120 Font Romeu

Source du document
<https://www.univ-perp.fr/>